



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n° 29 – 20 juillet 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture

<u> MAÏS</u>

Stade: floraison femelle majoritaire

Pyrale : Activité du ravageur encore en baisse. Aucune ponte signalée cette semaine

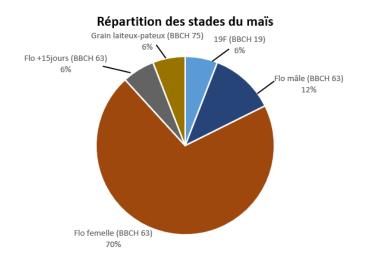
Pucerons : les deux types de pucerons sont signalés en faible proportion

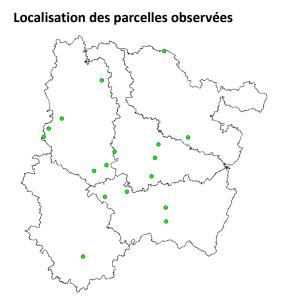




1 Stade des cultures

17 parcelles ont été observées cette semaine. Le stade majoritaire pour cette semaine est à floraison femelle.



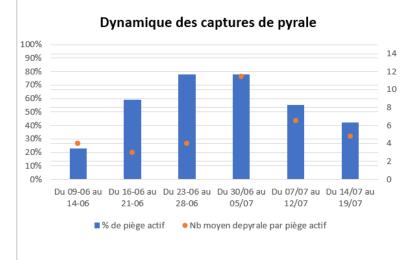


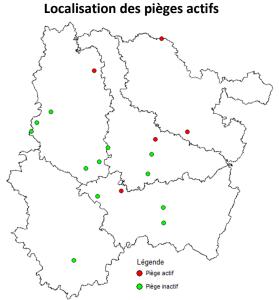
2 Pyrale (Ostrinia nubilalis)

Se référencer au BSV n°17 du 9 juin 2022 pour plus de détails sur la description du ravageur.

a. Suivi du vol

Sur les 12 pièges à phéromones relevés cette semaine, 5 ont été actifs avec des niveaux de captures allant de 1 à 12 pyrales piégées (avec en moyenne 4.8 pyrales/piège actif).





b. Seuil indicatif de risque

En parcelle, le seuil indicatif de risque est de 10% de plantes porteuses d'ooplaques (pontes). Pour cette semaine, aucune ponte n'a été signalée.

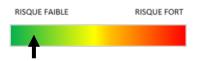
c. Analyse de risque

Le nombre de captures enregistré cette semaine est encore en baisse par rapport à la semaine dernière (on passe de 55% de pièges actifs la semaine dernière à 42% cette semaine, et le nombre de pyrale/piège actif est passé de 6.5 à 4.8).

Il convient de surveiller l'apparition :

- des premiers individus dans les pièges
- de pontes fraiches qui peuvent survenir 2 à 3 jours après la sortie des femelles.

Le risque pyrale est faible dans une majorité de situations (pic de vol dépassé depuis deux semaines), même s'il peut être élevé dans des situations à risque (maïs grain sur précédent maïs grain / historique parcellaire de dégâts de pyrale...).





Ostrinia nubilalis / PYRETHRINOÏDES DE SYNTHESE EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.

Méthodes alternatives :

- Les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*) sont des micro-hyménoptères parasitoïdes qui pondent dans les œufs de pyrales limitant ainsi les dégâts causés par ce ravageur. Leur application se fait en début de vol de papillons de pyrale pour viser les premières pontes. Le lâcher des trichogrammes peut se faire par drone, offrant un gain de temps par rapport à une application manuelle.
- Le broyage des résidus du maïs limite la survie des larves notamment pour les parcelles présentant de fortes populations larvaires à l'automne. Cette méthode prophylactique présente un intérêt à l'échelle de la petite région agricole, et pas seulement à la parcelle.

3 Pucerons (Metopolophium dirhodum, Sitobion avenae)

a. Observation

Pour cette semaine d'observation :

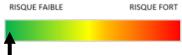
- Les pucerons Metopolophium dirhodum ont été observés sur 3 parcelles avec à chaque fois entre 1 et 10 pucerons en moyenne par plantes.
- Les pucerons Sitobion avenae ont été observés sur 5 parcelles avec une infestation comprise entre 1 et 10 pucerons/plante.

b. Seuil indicatif de risque

Seuil de nuisibilité	Metopolophium dirhodum		Sitobion avenae
	Nuisibilité élevée sur jeunes maïs (salive toxique)		Nuisibilité faible
	4-6F	10 pucerons/plante	>800 pucerons/plante
	6-8F	20-50 pucerons/plante	
	8-10F	50-100 pucerons/plante	
	>10F	200 pucerons/plante	

c. Analyse de risque

Les parcelles où sont signalés ces pucerons sont à des stades supérieur à 10 feuilles. Nous sommes donc bien en dessous du seuil de risque, pour cette semaine et pour les deux types de pucerons. Pensez à surveiller l'apparition d'individus sur végétation ainsi que l'arrivée des auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes notamment) dont l'aide peut être substantielle.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations: Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

 $\textbf{Coordination et renseignements: } Joliane \ CARABIN - \underline{ioliane.carabin@grandest.chambagri.fr}$



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".